Résumés[a]

Lester M. Salamon et Helmut K. Anheier

A la recherche du secteur à but non lucratif. II: Le problème de la classification

Dans un premier article dans *Voluntas* ('A la recherche du secteur à but non lucratif. I: La question des définitions'), les auteurs ont élaboré une approche systématique permettant de définir le secteur à but non lucratif en vue d'une recherche comparative. Dans la présente contribution ils tentent d'élaborer un système de classification pour les différents types d'organisations à but non lucratif. Leur point de départ est une évaluation de certains systèmes actuels, tels que la Classification Industrielle Internationale Normalisée (*International Standard Industrial Classification*) et la Taxonomie Nationale des Entités Exemplées (*National Taxonomy of Exempt Entities*). Jugeant les systèmes existants déficients, ils proposent un système alternatif appelé 'Classification Internationale des Organismes à but non lucratif' (sigle anglais: ICNPO), qui divise les organismes à but non lucratif en 12 grandes catégories selon leur activité économique principale et ensuite en 24 sousgroupes. Évalué sur la base de cinq critères clé – aspects économiques, signifiance, rigueur, capacité d'organisation et richesse – ce système donne de très bons résultats. De plus, les essais pilotes du système ICNPO dans une série de pays ont démontré la bonne performance pour ce qui est de la prise en compte de la diversité des organismes à but non lucratif de par le monde.

Peter Burnell

La loi sur les organisations caritatives et le lobbying en Grande Bretagne: suite à l'enquête sur Oxfam

Le rapport d'enquête sur Oxfam publié en 1991 par la Commission sur les organisations caritatives a été annoncé comme très important pour les organisations caritatives en Grande Bretagne en ce qui concerne leur situation juridique à l'égard de l'activité politique. Le jugement a critiqué Oxfam et menacé les responsables de sanctions en cas d'une répetition de ces abus politiques. Cependant, on ne peut prétendre qu'il s'agisse là d'une grande victoire pour les forces politiques de droite dans leur campagne visant à mettre fin à ce qu'elles qualifient de parti pris de gauche inacceptable de la part de certaines grandes organisations caritatives en Grande Bretagne. Des organisations comme Oxfam pourront continuer à être actives dans le domaine politique. Elles se trouvent néanmoins confrontées à des dilemmes délicats dans leurs relations avec les pouvoirs publics, et ce à un moment où leur propre perception des problèmes du tiers monde, ainsi qu'une

https://doi.org/10.1007/BF01397468 Published online by Cambridge University Press

pression croissante de la part de leurs partenaires à l'étranger les poussent à jouer le rôle d'un groupe de pression.

Susan L.Q. Flaherty

L'économie sociale sans frontières: les fondations américaines privées en Europe de l'est

La désillusion au niveau mondial quant à la capacité des pouvoirs publics à résoudre des problèmes, la raréfaction des ressources publiques, le rôle de plus en plus dominant des groupes multinationaux et l'effondrement du communisme sont des incitations très puissantes à une internationalisation de l'économie sociale. Les fondations privées américaines en particulier ont été fortement motivées par l'effondrement du communisme qui les a incitées à chercher des partenaires pour des projets de capital-risque dans le domaine de l'économie sociale en Europe de l'est. Une action philanthropique internationale de la part des fondations privées peut dégager des compétences et des ressources permettant de chercher des solutions non seulement au niveau local et régional mais aussi à l'échelle globale. Il faut cependant avoir une vue réaliste des ressources en provenance des fondations privées. Une économie sociale internationalisée à travers les fondations privées n'est pas une panacée permettant de résoudre tous les problèmes du monde, elle n'est peut être efficace que marginalement. Mais dans la mesure où elle peut offrir des solutions efficaces, il ne faut pas qu'elle soit entravée, comme c'est actuellement le cas, par les lois et les frontières d'un seul pays.

L'auteur fait état de l'activité croissante de certaines grandes fondations privées américaines en Europe de l'est et des obstacles juridiques, fiscaux et autres s'opposent à une internationalisation de l'économie sociale. Dans bien des cas une simple prise de conscience des problèmes par les partenaires potentiels leur permet de les surmonter. Mais, dans un contexte plus large, il est important d'identifier et ensuite d'éliminer toutes ces entraves à la libre circulation des compétences et des capitaux dans le domaine de l'économie sociale, pour que, à l'instar de la libre circulation des biens et des capitaux dans le monde du commerce international, celle-ci puisse poursuivre le processus d'internationalisation de façon optimale.

Viviane Mizrahi-Tchernonog

Subventions des collectivités locales en faveur des associations françaises

Le secteur public français se caractérise par sa décentralisation et par le rôle

https://doi.org/10.1007/BF01397468 Published online by Cambridge University Press

croissant joué par les associations locales à but non lucratif dans la mise en oeuvre des programmes et par la prise de décisions politiques au niveau local. Les subventions aux associations locales constituent un outil important utilisé par le gouvernement central pour la mise en oeuvre de sa politique de décentralisation. Une étude des subventions, reposant sur un échantillonnage de presque 400 collectivités locales, a démontré que le système des subventions varie fortement d'une collectivité à une autre. Celà dépend en effet des relations complexes établies entre les prestations privées à but non lucratif et les services qui autrefois faisaient partie du secteur public. L'auteur en étudie les conséquences pour l'économie sociale en France et pour la politique de décentralisation du gouvernement.

Krystyna Kietlinska

Commentaires sur l'article de Stephen M. Wunker, 'Les perspectives du secteur à but non lucratif en Pologne et en Hongrie: une analyse de la renaissance du troisième secteur'

La tradition d'avant-guerre et le système socialiste ont influencé la forme adoptée par le secteur à but non lucratif qui est en train de naître en Pologne. Alors que les organisations caritatives organisées par l'Eglise se basent sur la tradition d'avant-guerre, les institutions laïques se fondent sur des structures étatiques sous la forme d'organisations spécifiques à but non lucratif qui dans une large mesure sont subventionnées par l'Etat (les 'institutions sociales à but non lucratif'). Il se peut que, de cette manière, une relation de partenariat s'établisse et se développe entre l'Etat et les organisations à but non lucratif. A l'heure actuelle en Pologne il n'y a pas encore de système cohérent d'organisations à but non lucratif et de plus, on l'appelle rarement 'tiers secteur' ou 'secteur bénévole'. Les seules institutions formalisées sont des fondations et des associations. De toute évidence il est nécessaire de combler la lacune dans la fourniture de services sociaux qui résulte d'une défaillance du côté de l'Etat et du marché et nous espérons que la Pologne disposera bientôt d'un système couvrant les besoins des populations les plus défavorisées.

John Griffiths

'Company Giving' en Europe: quels sont les enjeux politiques pour la Commission européenne?

Depuis deux ans, un groupe informel s'appelant 'Initiative *Company Giving en Europe*' étudie le potentiel de développement de la responsabilité sociale

https://doi.org/10.1007/BF01397468 Published online by Cambridge University Press

de l'entreprise sur un marché européen de plus en plus competitif après 1992. Tandis que les entreprises profitent de l'engagement ferme de la Commission visant à éliminer les entraves fiscales, techniques et physiques au commerce intra-communautaire, beaucoup d'observateurs restent optimistes quant à la volonté des entreprises d'étendre leurs programmes de solidarité sociale pour que ceux-ci soient à la hauteur de leurs ambitions commerciales. D'après une étude récente commandée par les membres de ce groupe, le potentiel accru de responsabilité sociale de l'entreprise est autant la conséquence des changements politiques que d'une amélioration des conditions du marché (Dabson, 1991). Cet article approfondit cette thèse et indique qu'il reste des changements de politique au niveau européen à effectuer pour bénéficier un maximum de ce potentiel.

Zusammenfassungen[b]

Lester M. Salamon und Helmut K. Anheier

Auf der Suche nach dem Nonprofit-Sektor. II: Das Problem der Klassifikation

Auf der Grundlage eines früheren Artikels in *Voluntas* ('Auf der Suche nach dem Nonprofit-Sektor. I: Die Definitionsfrage'), der einen systematischen Definitionsansatz zur Beschreibung des Nonprofit-Sektors vorschlug, widmet sich der vorliegende Artikel der komplementären Aufgabe, ein Klassifikationssytem vorzustellen, mit dessen Hilfe verschiedene Arten und Typen von Nonprofit-Organisationen systematisch unterschieden werden können. Zu diesem Zweck bewertet der Artikel zunächst bestehende Klassifikationsysteme, wie die *International Standard Industrial Classification* oder die *National Taxonomy of Exempt Entities*. Da alle diese Systeme als unzureichend erscheinen, führt der Artikel ein alternatives System ein, die *International Classification of Nonprofit Organisations* (ICNPO). Die ICNPO klassifiziert Nonprofit Einrichtungen in 12 Hauptgruppen auf der Basis ihrer primären ökonomischen Tätigkeit, und unterteilt diese wiederum in 24 Untergruppen. Anfängliche Überprüfungen der ICNPO in verschiedenen Länder zeigen, daß es sich zur Erfassung des Nonprofit-Sektors besonders für die Belange international vergleichender Forschung eignet.

---

https://doi.org/10.1007/BF01397468 Published online by Cambridge University Press